

L'INFORMATEUR

vendredi 10 mai 2019

510 mots

-

Saint-Rémy-Boscrocourt

# Fermeture d'une classe à la rentrée de septembre au sein du RPI Étalondes/Saint-Rémy. « Maintenir le discours de non-fermeture »



La fermeture d'une classe à Étalondes est officielle. Élus, représentants du Sivos et parents d'élèves ont décidé de réagir face à ce « sinistre »

Le Chef de l'État, Emmanuel Macron, a annoncé le 25 avril dernier, son souhait que les classes, de la grande section de maternelle au CE1, aient un effectif maximum de 24 élèves : « **C'est une vraie organisation, un vrai travail, une transformation en profondeur, mais c'est le moment où on apprend à lire, à écrire, à compter, à bien se comporter, il est absolument essentiel et c'est un investissement dans nos enfants dans lequel je crois profondément.** » (Source Publiée le 25/04/2019 à 19:02 | AFP).

## L'historique

Depuis février dernier, le Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Étalondes et Saint-Rémy-Boscrocourt est menacé d'une suppression de classe. Lundi 6 mai, à l'initiative de Maryse Platel-Houdry, présidente du syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) une réunion extraordinaire, était organisée à la mairie de Saint-Rémy-Boscrocourt. Il a été rappelé les différentes actions menées depuis le 5 février dernier, lorsque la première « menace » de fermeture d'une classe est venue assombrir le paysage scolaire du RPI.

## 160 élèves à la rentrée

L'audience du 23 avril dernier avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime a été largement soulignée. La présidente et le vice-président du Sivos, Didier Régnier et Lucien Fosse, maires des deux communes, et les représentants des parents d'élèves ont été reçus à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime à Rouen. La délégation a donné un prévisionnel des effectifs pour septembre 2019. Après les dernières inscriptions, un total général de 160 élèves est confirmé pour les deux écoles.

## Réponse courant juin

Leurs interlocuteurs, le directeur académique adjoint des services de l'Éducation Nationale, l'Adjoint au directeur académique chargé du 1er degré et l'inspecteur de l'éducation Nationale de la circonscription d'Eu, ont confirmé que la situation serait suivie et a demandé à la délégation de garder confiance, qu'une réponse serait donnée courant juin 2019.

## Suppression d'un poste d'enseignant

Cependant en date du 29 avril 2019, un courrier de l'inspecteur d'Académie a été reçu par les maires des deux communes. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Étalondes/Saint-Rémy-Boscrocourt est « frappé » d'une notification de décision « **Le retrait d'un emploi en élémentaire au sein du RPI à Étalondes** ». Ce qui représente, entre-autre, la suppression d'un poste d'enseignant, donc la suppression d'une classe et une nouvelle organisation de classes en double niveau.

Devant cette injustice, les élus de Saint-Rémy-Boscrocourt, d'Étalondes, les membres du Sivos et les représentants des parents d'élèves ont décidé de se mobiliser vers « **une stratégie pour maintenir le discours de non-fermeture aussi bien effectif que pédagogique** ». La décision de déposer un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen est déjà actée à Saint-Rémy. Un conseil municipal extraordinaire est prévu à Étalondes le lundi 13 mai 2019 à 20 h.



*Les élus de Saint-Rémy-Boscrocourt et d'Étalondes se mobilisent pour leurs écoles.*